Baukette Schweiz

Expert·e aux examens (EXP) Employé·e de commerce CFC

Branche de formation et d'examen Construire et Habiter



BASES

Expert·e·s aux examens de l'avenir: tâches et profil d'exigences.

Bases

La formation professionnelle est une mission conjointe des organisations du monde du travail (branche de formation et d'examen Construire et Habiter), des cantons et de la Confédération. En qualité d'EXP, vous assumez une tâche intéressante et lourde de responsabilité dans le cadre de ce réseau. Vous mesurez et appréciez à la fin de l'apprentissage les prestations des apprenti·e·s et évaluez à l'aide d'une procédure de qualification imposée l'aptitude professionnelle et les compétences organisationnelles de nos futur·e·s collègues.

La procédure de qualification est régie par la législations fédérale et cantonale ainsi que par les dispositions d'exécution de la branche de formation et d'examen Construire et Habiter.

En collaboration avec les organisations du monde du travail, la Haute école fédérale en formation professionnelle (HEFP) assure la formation des EXP. Les cours spécialement conçus à cet effet sont dispensés en plusieurs endroits de Suisse.

Fonction des EXP

Les EXP exercent une fonction publique et sont soumis·e·s aux règles propres aux activités de l'Etat. Ces dernières concernent en particulier le secret de fonction, l'obligation de la confidentialité, les actes administratifs, le devoir de récusation et le pouvoir d'appréciation.

Les EXP sont soumis·e·s aux instructions des autorités d'examen cantonales et exercent leur fonction conformément aux directives du chef-expert de la branche Construire et Habiter et des responsables cantonaux des examens.

Tâches

Les EXP de la branche de formation et d'examen Construire et Habiter…

- se forment dans des cours obligatoires de la HEFP;
- prennent part aux journées organisées par la branche de formation et d'examen Construire et Habiter avant la tenue des examens;
- se préparent dans la perspective des examens des candidats qui leur sont attribués;
- se préparent aux entretiens d'évaluation qui leur ont été attribués;
- élaborent des cas d'examen conformément aux directives de la branche de formation et d'examen Construire et Habiter ainsi qu'à partir des documents d'apprentissage des candidates et candidats;
- mènent les examens qui leur ont été attribués conformément aux règles applicables;
- rédigent les procès-verbaux relatifs aux candidates et candidats et évaluent ces derniers;
- participent, en cas de besoin et selon accord préalable, à la correction des CC des CIE ou d'autre examens écrits.

Profil d'exigences

Les EXP de la branche Construire et Habiter …

- sont au bénéfice d'une formation professionnelle qualifiée et de compétences pédagogiques, méthodologiques et didactiques adéquates (cours pour experts aux examens de l'HEFP);
- sont au minimum titulaires d'un certificat fédéral de capacité dans le domaine professionnel dans lequel ils mènent un examen ou d'une qualification équivalente;
- suivent, en cas de besoin, une formation continue avec des cours de la branche et/ou de la HEFP;
- prennent plaisir à interagir avec les apprenti.e.s;
- sont communicatifs et ont l'esprit d'équipe.

NOTRE OFFRE

Bénéfique tant pour les entreprises que pour les apprenti·e·s.

Cours pour EXP expérimenté·e·s

Les EXP expérimenté·e·s bénéficient d'une formation de préparation à la procédure de qualification dans le cadre d'une journée de cours, conformément à l'OrFo 2023. Ce cours d'une journée spécifique à la profession traite des thèmes suivants:

- nouveautés de la procédure de qualification selon l'OrFo 2023
- mandats pratiques et documents d'apprentissage selon l'OrFo 2023
- nouvelles fonctions du logiciel de planification de la formation et des examens time2learn
- usage de MS Teams
- méthode d'examen Jeu de rôle - présentation: techniques de présentation - préparation, consignes, déroulement, procès-verbal et évaluation
- méthode d'examen Entretien professionnel: préparation, conduite, procès-verbal et évaluation
- méthode d'examen Mini Case -mise en situation: préparation, conduite, procès-verbal et évaluation
- échange d'expériences

Cours pour nouveaux EXP

Les nouveaux EXP suivent un cours de deux jours aux contenus suivants:

1ère journée – Cours de base

- Exigences posées à la procédure de qualification
- Mandat des expert·e·s
- Procédure de qualification dans la profession Employé(e) de commerce CFC – branche Construire et Habiter
- Exigences posées aux examens oraux
- Tenue du procès-verbal lors d'examens oraux

Ce cours est dispensé par un expert formateur HEFP et un expert formateur de la branche. A partir de l'après-midi de la première journée, les EXP se préparent à la deuxième journée de formation pendant laquelle ils exercent, avec des apprentis, les trois méthodes d'examen : les présentations, les entretiens professionnels, les mises en situation ; et l'établissement de procès-verbaux.

2ème journée – cours spécifiques à la profession

Ce cours est dispensé par l'expert formateur de la branche. Les examens préparés sont conduits en petits groupes avec des apprentis, les entretiens de formation font l'objet de procès-verbaux et sont évalués à des fins d'entraînement. Suit une analyse des examens et une discussion sur d'éventuelles mesures à prendre.

Rémunération

Cours pour expert·e·s HEFP

Les participant·e·s obtiennent le remboursement de leurs frais de déplacement et de repas ainsi que le paiement d'une indemnité journalière.

Passation des examens:

Chaque paire d'expert·e·s se voit attribuer en moyenne quatre à cinq candidats. Par candidat, chaque EXP est crédité de 2.5 à 3.5 heures de travail au tarif de CHF 40.– à 60.–. Les frais de déplacement et de repas viennent s'y ajouter.

Baukette Schweiz

Etapes suivantes

Seriez-vous intéressé·e ? Nous nous réjouissons de recevoir votre courriel avec votre curriculum vitae et restons en tout temps à votre disposition afin de répondre à vos questions.

Branche de formation et d'examen Construire et habiter
Olivier Grossniklaus (chef-expert)
secretariat@cs-construction.ch
Markus Bühlmann (directeur, chef-expert)
sekretariat@baukette.ch